

ÉVALUATION COMMUNE

CLASSE : Première

EC : EC1 EC2 EC3

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Montants des différentes prestations* (en millions d'euros) et parts dans l'ensemble des prestations (en %).

	1990		2000		2012		2016	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Santé	90 411	34,0	136 015	34,0	228 585	34,8	249 854	35,0
Vieillesse-survie	115 369	43,4	177 033	44,4	299 026	45,5	325 334	45,5
Famille	26 766	10,1	38 580	9,7	52 369	8	54 531	7,6
Emploi	23 282	8,7	28 861	7,2	40 748	6,2	44 524	6,2
Logement	7 867	3,0	12 608	3,2	17 196	2,6	18 371	2,6
Pauvreté-exclusion sociale	2 325	0,8	6 029	1,5	18 867	2,9	21 888	3,1
Ensemble des prestations	266 019	100	399 127	100	656 911	100	741 501	100

Source : D'après *Les comptes de la protection sociale 2009*, DREES, 2011 et *La protection sociale en France et en Europe en 2016*, DREES, 2018.

* transferts versés à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Questions :

1. Distinguez la logique d'assurance de la logique d'assistance. (4 points)
2. À l'aide des données du document, expliquez pourquoi la part des prestations familiales dans l'ensemble des prestations a diminué alors que leur montant a augmenté. (3 points)
3. A l'aide des données du document, vous comparerez l'évolution des prestations Emploi à l'évolution des prestations Pauvreté-exclusion sociale, entre 1990 et 2016. (3 points)

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que comment les entreprises se financent.

Document 1 : Évolution du mode de financement des entreprises françaises (en %)

	1978	1980	1993	2008	2015
Autofinancement	50	45,6	61,9	47,5	60,1
Endettement auprès des banques	39	31,9	7,4	24,5	11
Financement sur les marchés financiers dont :	11	18,5	30,5	28	28,9
- Emission d'actions	5,5	14	24,6	22	21,5
- Endettement sur les marchés (surtout obligations)	5,5	4,5	5,9	5,6	7,4
Total	100	100	100	100	100

Source : d'après l'INSEE, comptes de la Nation, 2010-2017.

Document 2 :

Le *crowdfunding*, ou « financement participatif » est né au début des années 2000 avec l'essor d'internet. Il s'agit d'un outil de financement alternatif qui ne passe pas par les circuits et outils traditionnels, notamment bancaires, mais fait appel à des ressources financières auprès des internautes afin de financer un projet, qui peut être de nature très diverse (culturel, artistique, entrepreneurial, etc.). Cette méthode permet de récolter des fonds auprès d'un large public via des plateformes de financement participatif [...] En France, le financement participatif est en développement constant depuis plusieurs années, passant de 167 millions d'euros collectés en 2015 à 401,7 millions d'euros en 2018.

Il s'adresse à tous : entreprises, particuliers, associations, collectivités, etc. Mais il est particulièrement adapté pour les entreprises. Notamment pour les créateurs et repreneurs d'entreprises, les PME et jeunes entreprises innovantes qui peuvent rencontrer des difficultés à mobiliser les fonds nécessaires à la mise en œuvre de leur projet via les modes de financements traditionnels.

Généralement, le financement participatif est mobilisé dans les cas suivants :

- lorsqu'on ne veut pas ou ne peut pas faire appel à un établissement bancaire
- lorsqu'on recherche un moyen complémentaire de financement
- lorsqu'on souhaite tester son projet auprès du marché en se constituant une communauté de clients ou d'utilisateurs potentiels.

Il existe trois types de financement participatif :

- le don : avec ou sans contreparties non financières
- le prêt : qui permet de financer des projets via des prêts gratuits ou rémunérés
- l'investissement qui permet de financer un projet entrepreneurial via la souscription de titres de capital ou de créance, et dont la contrepartie est la participation aux éventuels bénéfices du projet.

Source : <https://www.economie.gouv.fr>